

## CONCERNE

Personnel électricien ayant suivi une formation initiale d'habilitation électrique module Haute Tension il y a 3 ans.

## PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation initiale HT et être à jour de son recyclage BT.

Se présenter au recyclage avec son dernier titre.

## OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances en matière de sécurité électrique et prévention conformément à la NF C 18-510.

## DURÉE

0,5 jour

## SANCTION

Avis après formation

## PÉDAGOGIE

Films, vidéos projections et équipements pédagogiques.

L'animateur s'appuie sur ses expériences.

## LIEU

### GEDAF /ELSETE

Pôle 2000

Rue des Entreprenants

07130 SAINT PERAY

04.75.81.06.06

33 rue des Glairons

38400 SAINT MARTIN D'HERES

04.76.42.56.80

949 rue Denis Papin

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

## CONTENU DÉTAILLÉ

### Module technique HTA

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les principes associés.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillage et interverrouillage pour les matériels concernés.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

### Module H1, H1V, H2, H2V, H2V essai

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièce nue sous tension.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension.
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension, ainsi que les autres documents associés.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

### Module HC

- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
- Décrire un régime de réquisition.

### Tests théorique et pratique permettant de mesurer les compétences acquises.

*Avis pour la définition du titre d'habilitation électrique délivré par l'entreprise.*